

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Accès à la justice et lutte contre l'impunité en Haïti

Avocats sans frontières Canada lance un nouveau projet en Haïti avec l'appui d'Affaires mondiales Canada

Québec, le 8 février 2017 - Avocats sans frontières Canada (ASFC) se réjouit de l'annonce effectuée aujourd'hui à Port-au Prince par la ministre du Développement international et de la Francophonie Marie-Claude Bibeau du lancement prochain de son projet d'accès à la justice et de lutte contre l'impunité en Haïti. Ce projet, qui vise à mobiliser la société civile en tant qu'acteur incontournable du renforcement de la justice, sera mis en œuvre par ASFC et son partenaire Fondasyon konesans ak libète (FOKAL) avec l'appui d'Affaires mondiales Canada.

« Dans le contexte actuel en Haïti, le renforcement de la gouvernance et de l'État de droit ainsi que la protection des droits humains, notamment des femmes, des filles et des personnes en situation de vulnérabilité, sont prioritaires. Nous remercions le gouvernement du Canada et nos partenaires de leur engagement à cet égard » a mentionné maître Pascal Paradis, directeur général d'ASFC.

Active en Haïti depuis 2006, ASFC soutiendra pendant les cinq prochaines années, grâce notamment à l'appui la communauté juridique canadienne et à l'engagement du Protecteur du citoyen du Québec, des partenaires haïtiens, plus particulièrement l'Office de la protection du citoyen (OPC), des avocates et avocats de droits humains et des organisations de défense des victimes.

- 30 -

Contact presse :

Communications@asfcanada.ca

Olympe Baudoin : [+1.418.907.2607](tel:+14189072607) poste 151 / 418-805-6200

www.asfcanada.ca

Facebook: <https://www.facebook.com/asfcanada.ca>

Twitter: <https://twitter.com/ASFCanada>

Pour en savoir plus

Le projet d'accès à la justice et de lutte contre l'impunité se décline en trois grandes composantes :

- (1) Appuyer l'Office de la protection du citoyen (OPC) pour lui permettre de contribuer plus efficacement à la protection et la mise en œuvre des droits humains. Cet objectif sera atteint grâce à (i) une meilleure documentation des violations de droits humains, (ii) une offre accrue de services de proximité au bénéfice des personnes en situation de vulnérabilité (PSV), notamment les femmes, les mineurs et les personnes privées de liberté, (iii) des services d'aide juridique ainsi que (iv) des actions de plaidoyer renforcées lui permettant de faire des recommandations à l'État et de lui proposer des solutions concrètes.

(2) Renforcer les organisations de la société civile (OSC) et les avocat(e)s représentant les victimes de violations de droits humains – de redoutables gardien(ne)s de la primauté du droit souvent négligé(e)s par la coopération internationale – pour leur permettre de faire une différence, par les voies juridiques et judiciaires, en faveur des femmes, enfants, détenu(e)s et autres PSV, et pour les outiller en matière de lutte contre l'impunité et la corruption.

(3) Accroître la participation citoyenne à la consolidation de l'État de droit par des actions de plaidoyer plus efficaces, ainsi que par le renforcement des capacités des OSC et une sensibilisation accrue du grand public, notamment de la jeunesse, à la revendication des droits humains, la lutte contre l'impunité et la corruption et la justice transitionnelle.

[À propos d'Avocats sans frontières Canada](#)

Avocats sans frontières Canada (ASFC) est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de soutenir la défense des droits humains des personnes en situation de vulnérabilité par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique. ASFC est active en Haïti depuis 2006 où elle a notamment mis en œuvre, à la suite du tremblement de terre, un programme de justice de première ligne.